

Mesures 0.2.1 et 0.2.2 Inventaire et diffusion des offres

- > Rédaction 4x/année d'une newsletter «Je participe!» destinée principalement aux communes.
- > Développement des pages du site internet et diffusion des offres cantonales et régionales de soutien à la parentalité et de promotion de l'enfance et de la jeunesse

Mesure 0.3 Droits de l'enfant

- > Travaux au sein du SEJ en vue de répondre à la «List Of Issues» envoyée par le Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant pour évaluer la mise en œuvre de la CDE dans le canton.
- > Suivi de la 4ème journée cantonale «Je participe!» du 20.11.2019
- > Réponse à la « List Of Issues » envoyé par le Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant / mise en œuvre de la CDE

Objectif 2 : «Encourager la participation et la citoyenneté»

Mesure 2.4.1 Vivre ensemble dans les écoles

- > Participation au GT «Radicalisation et prévention de l'extrémisme violent» de la DSJ.

Mesure 2.4.4 Soutien aux projets des enfants et des jeunes

- > Soutien à la réalisation de l'Action 72heures dans le canton sous la conduite de Frisbee
- > Soutien à Frisbee : organisation d'une séance de discussion

Mesure 2.4.7 Encouragement des projets intergénérationnels

- > Participation au Jury Senior+

Mesure 2.5.4 Renforcement du rôle du Conseil des Jeunes

- > Organisation d'une séance avec le Conseil des Jeunes afin de renforcer la collaboration

Mesure 2.5.8 Soutien aux projets de promotion civique

- > Projet «J'ai voté, et toi?» et «Easyvote» en vue des élections cantonales et communales de 2021 au sein du GT Citoyenneté des jeunes de la Chancellerie cantonale.

Ces travaux sont menés par le BPEJ, en collaboration avec les membres de la CEJ, de la DSAS, du Conseil des Jeunes du canton de Fribourg, du GT de la Chancellerie «Citoyenneté des jeunes» et de la Plateforme interdirectionnelle EP ainsi qu'avec l'accompagnement scientifique de la professeure Katia Horber-Papazian (IDHEAP).

Fribourg, le 10/01/2020

Christel Berset et Catherine Moser, Déléguées à l'enfance et à la jeunesse